

# **ATTIJARI BANK**

## **RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**Exercice clos le 31-12-2008**

**Avril 2009**

## **SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
<b>I - RAPPORT GENERAL</b>	<b>3</b>
<b>II - RAPPORT SPECIAL</b>	<b>6</b>
<b>III - ETATS FINANCIERS</b>	<b>11</b>

## **I - RAPPORT GENERAL**

**AMC Ernst & Young**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

**CNF - Cabinet Neji Fethi**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
2 ; Rue Hamza Abdelmottaleb  
Menzeh 6 - 2037 Tunis - Tunisie  
Tél : 71 238 756 Fax : 71 238 756

**ATTIJARI BANK****RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
Etats financiers- exercice clos le 31-12-2008****Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2008, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

**1 - Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2008. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la Banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière D'ATTIJARI BANK, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

1) Les fonds propres réglementaires, tels que déterminés à la date du 31/12/2008, se situent à un niveau tel que les ratios prudentiels prévus par la réglementation en vigueur ne sont pas respectés, ce qui devrait amener la banque à régulariser cette situation. Le besoin additionnel en fonds propres de base est estimé à la date du 31/12/2008 à 35 945 KDT.

2) Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n°3, La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, une méthode de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% au terme de l'exercice 2009. En application de cette méthode, la banque a constaté une dotation aux provisions additionnelle pour un montant de 25 467 KDT.

## **2 - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence l'existence de certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes. Ces insuffisances ont été reportées dans le cadre de notre lettre de recommandations remise à la direction et au Conseil d'Administration de la banque.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

**Tunis, le 24 Avril 2009**

**AMC Ernst & Young  
Noureddine HAJJI**

**CNF – Cabinet Neji Fethi  
Fethi NEJI**

## **II - RAPPORT SPECIAL**

## **AMC Ernst & Young**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord  
1003 Tunis - Tunisie  
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

## **CNF - Cabinet Neji Fethi**

Société inscrite au tableau de l'OECT  
2 ; Rue Hamza Abdelmottaleb  
Menzeh 6 - 2037 Tunis - Tunisie  
Tél : 71 238 756 Fax : 71 238 756

### **ATTIJARI BANK**

#### **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES Etats financiers- exercice clos le 31-12-2008**

##### **Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK**

I. En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits telle que modifiées par la loi n°2006-19 et les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2008.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Une convention a été signée entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI LEASING (détenue à hauteur de 62,02% par ATTIJARI BANK) portant sur des services d'assistance et de collaboration dans les domaines commercial, gestion de risque, recouvrement et conseil. Ces services portent principalement sur :
  - la commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque ;
  - le traitement des dossiers de financement des clients ATTIJARI LEASING ;
  - le suivi des règlements des loyers revenant à ATTIJARI LEASING ;
  - échange d'informations.

En contrepartie de ces services, la banque perçoit une commission en fonction du taux d'intérêt appliqué au client et du montant du financement effectivement mis en place.

La banque a comptabilisé, au titre de l'exercice 2008, un produit pour un montant de 50 KDT.

2. ATTIJARI BANK a cédé en 2008 à la société SUD RECOUVREMENT (dans laquelle elle détient 99,93 % du capital), un lot de 225 créances ayant un encours de 59 802 KDT, couvertes en totalité par des agios réservés et des provisions.

Le prix de cession global prévu s'élève à 22,5 KDT.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 07 mars 2008.

3. En vertu d'un contrat signé le 25/10/2008, ATTIJARI BANK a acquis auprès de la GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS (détenue à hauteur de 29,90% par ATTIJARI BANK) un bien immobilier pour un montant de 617 KDT.
4. En vertu d'un contrat de location signé le 15/09/2008, ATTIJARI BANK a loué auprès de la société SUD RECOUVREMENT un appartement sis à montplaisir. Le loyer annuel s'élève à 30 KDT. Le montant payé par la banque au titre de l'exercice 2008 est de 15 KDT.

5. En vertu d'un contrat de location signé le 02/06/2008, ATTIJARI BANK a loué auprès de la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI un appartement sis à montplaisir. Le loyer mensuel s'élève à 2 KDT. Le montant du loyer perçu par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI relatif à l'exercice 2008 est de 13 KDT.

II. Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2008 :

1. Une convention a été signée entre ATTIJARI BANK (détenue à hauteur de 54,57% par le consortium ANDALUMAGHREB) et ATTIJARIWABA BANK (qui détient 50% du consortium ANDALUMAGHREB) portant sur des services de transfert de savoir-faire ainsi que d'assistance technique et de conseil à fournir par ATTIJARIWABA BANK au profit d'ATTIJARI BANK. Ces services portent particulièrement sur les domaines suivants :

- la stratégie, le marketing et la communication ;
- le système d'information ;
- le juridique, la comptabilité et les ressources humaines ;
- les logistiques et les achats ;
- la gestion des risques de contrepartie, opérationnels et de marché ;
- les procédures et l'organisation ;
- la qualité.

La rémunération d'ATTIJARIWABA BANK est fixée comme suit :

- une refacturation au titre de la mise à disposition d'experts métiers sur la base du nombre de jours homme consommés, des frais engagés au titre du transport et des perdiems servis par ATTIJARIWABA BANK selon les normes du groupe. Les journées facturées incluent les journées de préparation de la mission et de rédaction des rapports ;
- une refacturation à l'identique des frais divers encourus par ATTIJARIWABA BANK ;
- une facturation des frais de formation sur la base du prix convenu entre les deux parties ;
- Une prise en charge par ATTIJARI BANK des frais occasionnés par la participation des mandataires d'ATTIJARIWABA BANK.

Cette convention a pris effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007. La charge comptabilisée par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élève à 446 KDT. Ce montant n'a pas encore été réglé.

Il est à signaler qu'au cours de 2008, la base de facturation a été ajustée sur la base des coûts réels des prestations de services effectués et de ce fait la banque a payé en 2008 un montant de 507 KEUR (939 KDT) relatif aux prestations de l'exercice 2007.

2. En date du 8 Mars 2007, ATTIJARI BANK a conclu avec la société WAFASALAF (société appartenant au groupe ATTIJARI WABA BANK) un protocole d'accord en vertu duquel :

- WAFASALAF s'engage à participer à la mise en place du service de crédit à la consommation au sein d'ATTIJARI BANK et à assister cette dernière pour le pilotage de l'activité relative au dit service ;
- ATTIJARI BANK s'engage à sous traiter auprès de WAFASALAF le service de gestion informatique des crédits à la consommation mis en place par ATTIJARI BANK ainsi que les opérations d'ingénierie informatique se rapportant au dit crédit.

Courant l'exercice 2008, Aucune prestation de service n'a été faite dans le cadre de cette convention avec WAFASALAF.

Il est à noter que la banque a réglé le montant de la prestation de service de l'exercice 2007 pour un montant de 23 KDT.

Les deux parties se sont engagées à négocier les termes et conditions des accords définitifs au plus tard le 30 juin 2007. Jusqu'à la date d'émission de ce rapport, aucune convention n'a été signée entre les deux parties.

3. Un protocole d'accord a été signé le 30 novembre 2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION-EX SUD INVEST (société détenue à hauteur de 99,98% par ATTIJARI BANK) ayant pour objet de fixer les modalités d'intervention de SUD INVEST dans le cadre du plan de recapitalisation de la banque portant sur la réalisation d'une augmentation de capital et la mise en place d'un emprunt obligataire convertible en actions. Le montant total des commissions facturées par ATTIJARI INTERMEDIATION au titre de l'exercice 2008 relatif à l'émission d'un emprunt obligataire s'est élevé à 87 KDT. Ce montant a été intégralement payé.
4. Un contrat a été signé en 2007 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI FINANCES CORP (faisant partie du Groupe ATTIJARIWafa BANK opérant dans le domaine de conseil et ingénierie financière) ayant pour objet des missions de conseil relatifs à la structuration financière de la banque et l'établissement du document de référence exigé des personnes morales faisant appel public à l'épargne. En contre partie de ses prestations, ATTIJARI FINANCES CORP. perçoit une commission annuelle fixe de 375 000 MAD HT (59 KTND). Ce montant n'a pas encore été facturé.
5. Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION (société détenue à hauteur de 99,98% par ATTIJARI BANK) prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en des titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs sont rémunérés comme suit :
  - une rémunération fixe : 1% l'an. Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de ATTIJARI INTERMEDIATION selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse ;
  - une rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT.Cette convention a pris effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2007. Les produits comptabilisés par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à 35 KDT.
6. En vertu d'une convention de gestion de fonds à capital risque signée avec la société ATTIJARI SICAR- EX SUD SICAR (détenue à hauteur de 67,23% par ATTIJARI BANK), cette dernière perçoit annuellement, au titre de sa gestion des fonds, une rémunération annuelle de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. Cette commission s'établit à 61 KDT au titre de l'exercice 2008. Le montant net des provisions du fonds géré s'établit au 31 décembre 2008 à 2 712 KDT.
7. ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de SUD VALEURS SICAV, SICAV PLACEMENT et SUD OBLIGATAIRE SICAV. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé au titre des commissions de dépositaire pour l'exercice 2008 s'élève à 294 KDT.
8. En vertu d'une convention cadre conclue entre la banque et la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI (détenue à hauteur de 30% par ATTIJARI BANK), cette dernière assure des prestations d'assistance informatique. Le montant facturé à ce titre pour l'exercice 2008 s'élève à 1 913 KDT. Un avenant au protocole d'accord a été signé le 1<sup>er</sup> janvier 2007 prévoyant le changement du barème de tarification initialement convenu.
9. ATTIJARI BANK affecte au profit de Sud Recouvrement (détenue à hauteur de 99,93% par ATTIJARI BANK) et ATTIJARI SICAR (détenue à hauteur de 67,23% par ATTIJARI BANK) son personnel salarié. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux salaires payés. Les montants facturés au titre de l'exercice 2008 se détaillent comme suit :
  - SUD RECOUVREMENT : 181 KDT
  - ATTIJARI SICAR : 143 KDT

10. En vertu d'une convention signée en 2007 avec la société SUD RECOUVREMENT, ATTIJARI BANK assure le recouvrement de créances (cédées par elle) pour le compte de la société SUD RECOUVREMENT. Au titre de cette assistance, la banque ne reçoit aucune commission à l'exception des frais déboursés dans le cadre des actions engagées par elle.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

**Tunis, le 24 Avril 2009**

**AMC Ernst & Young  
Noureddine HAJJI**

**CNF – Cabinet Neji Fethi  
Fethi NEJI**

ETATS FINANCIERS ARRETES

AU 31/12/2008

P L A N

BILAN

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DE RESULTAT

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

\* Référentiel d'élaboration et de présentation des Etats financiers annuels

\* Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués

\* Notes explicatives

- Notes sur le Bilan

. Notes sur les postes de l'actif

. Notes sur les postes du passif

- Notes sur l'état des engagements hors bilan

- Notes sur l'état de résultat

- Notes sur l'état de flux de trésorerie

\* Notes sur les transactions avec les parties liées

**BILAN**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008**

(UNITE : en milliers de Dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2008</b>	<b>31/12/2007</b>
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	180 554	76 796
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	140 817	93 545
AC 3 - Créances sur la clientèle	3	1 963 053	1 704 031 (*)
AC 4 - Portefeuille titres commercial	4	294 711	291 523
AC 5 - Portefeuille d'investissement	5	56 866	48 407
AC 6 - Valeurs immobilisées	6	96 094	39 215 (*)
AC 7 - Autres actifs	7	107 622	114 105
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 839 717</b>	<b>2 367 622 (*)</b>
<b>PASSIF</b>			
PA 1 - Banque Centrale et CCP	8	0	5 189
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	14 395	109 692
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	10	2 410 416	1 941 636
PA 4 - Emprunts et ressources spéciales	11	166 143	115 465
PA 5 - Autres passifs	12	111 772	99 943
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>2 702 726</b>	<b>2 271 925</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
CP 1 - Capital		150 000	150 000
CP 2 - Réserves		48 831	48 332 (*)
CP 4 - Autres capitaux propres		87 326	87 312
CP 5 - Résultats reportés		-189 947	-180 531
CP 6 - Résultat de l'exercice		40 781	-9 416
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>13</b>	<b>136 991</b>	<b>95 697 (*)</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>2 839 717</b>	<b>2 367 622 (*)</b>

(\*) Données retraitées en pro-forma (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17).

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**ARRETE AU 31 DECEMBRE 2008**

(UNITE : en milliers de Dinars)

PASSIFS EVENTUELS	<u>Notes</u>	<u>31/12/2008</u>	<u>31/12/2007</u>
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données		401 487	231 786
HB 2 - Crédits documentaires		249 683	120 696
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>14</b>	<b>651 170</b>	<b>352 482</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
HB 5 - Engagements sur titres		282	386
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>15</b>	<b>282</b>	<b>386</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
HB 7 - Garanties reçues		359 426	205 580
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>16</b>	<b>359 426</b>	<b>205 580</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**PERIODE DU 01 JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008**

(UNITE : en milliers de Dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Exercice</u> <u>2008</u>	<u>Exercice</u> <u>2007</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	17	150 520	124 353
PR 2 - Commissions (en produits)	18	37 104	32 816
PR3 - Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	26 971	22 013
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	20	1 751	1 823
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>216 346</b>	<b>181 005</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	21	-86 249	-75 225
CH2 - Commissions encourues		-1 535	-996
CH3 - Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		-13	0
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>-87 797</b>	<b>-76 221</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>128 549</b>	<b>104 784</b>
PR5 \ CH4 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	22	-23 622	-51 145
PR6 \ CH5 Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille		2 333	-545
PR 7 - Autres produits d'exploitation		1 624	1 348
CH 6 - Frais de personnel	23	-44 524	-39 316
CH 7 - Charges générales d'exploitation	24	-19 256	-19 910
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur		-4 790	-4 038
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>40 314</b>	<b>-8 822</b>
PR8 \ CH9 Solde en gain \ perte provenant des autres éléments		756	-359
CH 11- Impôt sur les bénéfices		-289	-235
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>40 781</b>	<b>-9 416</b>
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>40 781</b>	<b>-9 416</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
**PERIODE DU 01 JANVIER 2008 AU 31 DECEMBRE 2008**

(UNITE : en milliers de Dinars)

	<u>Note</u>	<u>Exercice</u> <u>2008</u>	<u>Exercice</u> <u>2007</u>
<b><u>Activités d'exploitation</u></b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		185 958	182 884
Charges d'exploitation bancaire décaissées		-88 705	-83 298
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		138	746
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		-267 972	-233 359
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		469 005	216 712
Titres de placement		10 176	-59 192
Sommes versées au personnel et aux créiteurs divers		-50 144	-39 414
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		3 798	-26 777
Impôt sur les bénéfices		-210	-338
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation</b>		<b>262 044</b>	<b>-42 036</b>
<b><u>Activités d'investissement</u></b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		1 823	939
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		-6 198	2 945
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		-61 669	-13 927
<b>Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement</b>		<b>-66 044</b>	<b>-10 043</b>
<b><u>Activités de financement</u></b>			
Emissions d'actions		0	0
Emissions /Remboursement d'emprunts		56 000	-10 000
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-5 900	-3 023
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités de financements</b>		<b>50 100</b>	<b>-13 023</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		246 099	-65 102
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		49 337	114 439
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>25</b>	<b>295 437</b>	<b>49 337</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETEES

AU 31/12/2008

### I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Les états financiers annuels d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2008 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

### II/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'ATTIJARI BANK sont élaborés sur la base de mesures des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée. Toutefois, la partie non encore débloquée figure parmi les engagements hors bilan.

#### 2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

#### 3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

##### Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

## Actifs classés :

### Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

### Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe B1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

### Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

### Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par ATTIJARI BANK correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

- |                       |      |
|-----------------------|------|
| - Actifs incertains   | 20%  |
| - Actifs préoccupants | 50%  |
| - Actifs compromis    | 100% |

### Décote sur des garanties difficilement réalisables

La banque a introduit, à partir de l'exercice 2008, un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux et ce dans la perspective d'atteindre le taux de couverture des engagements douteux de 70% tel que exigé par la Banque Centrale de Tunisie au terme de l'exercice 2009.

Ces décotes sont décomptées en fonction de la durée de séjour des créances en classe 4 ou parmi les créances en contentieux. Les taux de décotes retenus se présentent comme suit :

Durée de séjour au 31/12/08	Taux de décote
5 -10 ans	20%
11- 15 ans	50%
Plus de 15 ans	100%

Toutefois, la Banque a retenu des décotes plus agressives pour 2008, premier exercice d'introduction de ce système, ainsi qu'il suit :

Durée de séjour au 31/12/08	Taux de décote
3 -7 ans	20%
8- 12 ans	50%
Plus de 13 ans	100%

#### **4/ Classification et évaluation des titres**

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

#### **5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses**

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoirs maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

#### **6/ Effets sortis pour recouvrement**

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

#### **7/ Principe de non compensation**

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assorties de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

#### **8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor**

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

## 9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%

## 10/ Inter siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux. Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

## 11/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

## 12/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloques des fonds pour la valeur nominale.

## 13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêté des états financiers fait l'objet de régularisation.

## 14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

## 15/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2008 sont déduits du résultat.

## 16/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2008 sont rajoutées au résultat.

## 17/ Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, une modification comptable a été opérée au 31/12/2008 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan au 31/12/2007 ont été retraitées en pro-forma. Cependant, le retraitement en pro-forma des données de l'état de résultat n'a pas pu être effectué.

Les retraitements opérés se présentent comme suit :

### 1) Changement de méthode de réactivation des agios réservés

Au cours de l'exercice 2008, la banque a procédé à la reprise des agios réservés sur les relations performantes et la reprise des agios réservés antérieurement consolidés se rapportant à des actifs performants et des actifs non performants. La reprise des agios réservés antérieurement consolidés a été effectuée au prorata des encaissements réalisés depuis la date de consolidation jusqu'au 31/12/2008. Ce traitement a impacté positivement les capitaux propres d'ouverture et ce pour un montant de 3 622 KDT s'analysent comme suit :

Libellé	Montant en KDT
Reprise des agios réservés sur les relations performantes	1 407
Reprise des agios réservés antérieurement consolidés sur des actifs performants	1 341
Reprise des agios réservés antérieurement consolidés sur des actifs non performants	874
<b>Impact total de la reprise des agios sur les capitaux propres d'ouvertures</b>	<b>3 622</b>

### 2) Changement de la méthode de comptabilisation du coût des constructions

La banque a procédé au cours de l'exercice 2008 à la défalcation de la valeur des constructions et des terrains pour les biens immobiliers précédemment acquis. Antérieurement à l'exercice 2008, un ensemble immobilier (terrain et construction) était comptabilisé par la banque en tant que construction amortissable. Ces travaux de défalcation ont été effectués sur la base des expertises immobilières. Ce travail a abouti à :

- Un reclassement pour un montant de 3 367 KDT du compte « Constructions » au compte « Terrain »
- Une augmentation des capitaux propres d'ouverture d'un montant de 1 892 KDT correspondant aux amortissements excédentaires comptabilisés au cours des exercices antérieures.

### 3) Correction de la valeur des immobilisations encours

Les immobilisations encours incluent un montant de 838 KDT relatif à des dépenses engagées au cours des exercices antérieurs et ce dans le cadre d'un projet de construction d'un nouveau siège social. Ce projet a été abandonné. S'agissant d'un projet abandonné, une dépréciation de valeur a été opérée sur le montant antérieurement comptabilisé.

Les capitaux propres d'ouverture ont été diminués, au titre de cette opération, de 838 KDT.

Ainsi, l'ajustement au titre des immobilisations se présente comme suit :

Libellé	Montant en KDT
Amortissements antérieurs indument comptabilisés	1 892
Immobilisations encours	-838
<b>Impact des ajustements d'immobilisations sur les capitaux propres d'ouvertures</b>	<b>1 054</b>

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan au 31/12/2007 se présentent comme suit :

	<u>31/12/2007</u>	<u>retraitements</u>	<u>31/12/2007</u>
	<u>Publié</u>		<u>retraité</u>
<b>ACTIF</b>			
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	76 796		76 796
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	93 545		93 545
AC 3 - Créances sur la clientèle	1 700 409	3 622	1 704 031
AC 4 - Portefeuille titres commercial	291 523		291 523
AC 5 - Portefeuille d'investissement	48 407		48 407
AC 6 - Valeurs immobilisées	38 161	1 054	39 215
AC 7 - Autres actifs	114 105		114 105
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 362 946</b>		<b>2 367 622</b>
<b>PASSIF</b>			
PA 1 - Banque Centrale et CCP	5 189		5 189
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	109 692		109 692
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	1 941 636		1 941 636
PA 4 - Emprunts et ressources spéciales	115 465		115 465
PA 5 - Autres passifs	99 943		99 943
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 271 925</b>		<b>2 271 925</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
CP 1 - Capital	150 000		150 000
CP 2 - Réserves	43 656	4 676	48 332
CP 4 - Autres capitaux propres	87 312		87 312
CP 5 - Résultats reportés	-180 531		-180 531
CP 6 - Résultat de l'exercice	-9 416		-9 416
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>91 021</b>		<b>95 697</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2 362 946</b>		<b>2 367 622</b>

### III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

#### 1/ NOTES SUR LE BILAN

##### 1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

##### NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2008 un solde débiteur de **180 554** KDT contre **76 796** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 103 758 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Caisse Dinars	23 872	19 151
Caisse Devises	8 114	5 684
IBS (Transporteur de fonds)	2 820	2 933
Banque Centrale comptes ordinaires	34 581	28 971
Banque Centrale placements NOSTRO	111 086	21 605
Centres de chèques postaux et TGT	1 567	53
Créances rattachées	172	4
Provisions	-1 658	-1 605
<b>Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT</b>	<b>180 554</b>	<b>76 796</b>

##### NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse un solde de **140 817** KDT au 31 décembre 2008 contre **93 545** DT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 47 272 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Créances sur les banques résidentes	20 000	4 000
Créances sur banques non résidentes	107 792	81 249
Créances sur les établissements financiers	12 634	8 114
Créances rattachées	391	182
<b>Total créances sur les établissements bancaires et financiers</b>	<b>140 817</b>	<b>93 545</b>

##### NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2008 un solde de **1 963 053** KDT contre **1704 031** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 259 022 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédit à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à **59 856** KDT au 31 décembre 2008 contre **67 406** KDT au 31 décembre 2007, soit une baisse de 11 173 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<b>Comptes débiteurs</b>		
Comptes débiteurs de la clientèle	185 191	186 518
Comptes courants affectés en billets de trésorerie	0	-700
Agios réservés	-36 701	-46 385(*)
Créances rattachées	8 005	7 857
<b>Total comptes débiteurs</b>	<b>156 495</b>	<b>147 290 (*)</b>
<b>Autres concours à la clientèle</b>		
Portefeuille escompte	1 607 665	1 286 676
- Crédits court terme	648 166	593 588
dont Financements en devises	127 192	72 950
dont Crédits court terme en dinars	520 974	520 638
- Crédits moyen terme	772 925	563 502
- Crédits long terme	186 574	129 586
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	4 952	5 137
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	53 026	61 409
Impayés	21 186	47 344
- Impayés crédits court terme	8 717	22 413
- Impayés Crédits moyen et long terme	8 572	12 262
- Impayés intérêts MLT	2 527	4 731
- Injonction de payer	1 370	7 938
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	236 827	268 325
Provisions pour créances douteuses (1)	-121 023	-119 834
Agios réservés **	-23 154	-21 021 (*)
Créances rattachées	8 496	5 956
<b>Total autres concours à la clientèle</b>	<b>1 787 975</b>	<b>1 533 992 (*)</b>
<b>Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>18 583</b>	<b>22 749</b>
<b>Total créances sur la clientèle</b>	<b>1 963 053</b>	<b>1 704 031 (*)</b>
NB : ** Total agios réservés après dotation estimée de la période	59 856	67 406 (*)

(\*) Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

(1) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

<b>Provision sur les créances au 31/12/2007</b>	<b>119 834</b>
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	15 475
Dotation aux provisions résultant de l'application de la nouvelle méthode de décote de garanties	25 467
Reprise de provision sur opérations de clientèle hors cession	-25 808
Reprise de provision suite abandon (*)	-13 945
<b>Provision sur les créances au 31/12/2008</b>	<b>121 023</b>

(\*) La banque a procédé au cours de l'exercice 2008, dans le cadre d'un programme global de recouvrement des créances difficiles, à un abandon de créances pour un montant brut de 26 121 KDT dont 8 121 KDT d'agios antérieurement réservés.

#### NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 294 711 KDT au 31 décembre 2008 contre 291 523 KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 3 188 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
- Bons de trésor	268 964	269 419
- Placements SICAV	25 747	25 747
- Provisions sur placements SICAV	0	-3 643
<b>Total portefeuille titres commercial</b>	<b>294 711</b>	<b>291 523</b>

#### NOTE 5 : Portefeuille titres d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 56 866 KDT au 31 décembre 2008 contre 48 407 KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 8 459 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Titres d'investissement</i>		
Obligations	8 370	9 943
Créances rattachées	226	281
Provisions	-390	-390
<b>Total titres d'investissement</b>	<b>8 206</b>	<b>9 834</b>
<i>Titres de participations</i>		
Titres de participations libérés (1)	57 766	49 112
Placements SICAR	5 124	5 314
Provisions sur placements SICAR	-2 411	-2 475
Provisions pour dépréciation titres (1)	-12 406	-13 981
Créances rattachées	587	603
<b>Total titres de participations</b>	<b>48 660</b>	<b>38 573</b>
<i>Parts dans les entreprises liées</i>		
Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur les parts des entreprises liées	-911	-911
<b>Total parts dans les entreprises liées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	<b>56 866</b>	<b>48 407</b>

(1) La répartition des titres de participation et des provisions y afférentes par nature se présente comme suit :

Nature de titre	Valeur brute au 31/12/2008	Provision au 31/12/2008	Valeur nette au 31/12/2008
Titres cotés	678	370	308
Titres non cotés	14 159	5 852	8 307
Titres de filiales	42 930	6 184	36 745
<b>TOTAL</b>	<b>57 766</b>	<b>12 406</b>	<b>45 361</b>

## NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de **96 094** KDT au 31 décembre 2008 contre **39 215** KDT au 31 décembre 2007 et se détaille comme suit :

Note 6	Valeur brute au 31/12/07	Acquisition / cession / reclassement	Valeur brute au 31/12/08	Amort. au 31/12/07	Dotation	Reprise	Amort. au 31/12/08	Valeur nette au 31/12/08
<b>Immobilisation incorporelle</b>	<b>7 116</b>	<b>673</b>	<b>7 789</b>	<b>-4 936</b>	<b>-1 107</b>	<b>0</b>	<b>-6 044</b>	<b>1 746</b>
Logiciels de Base	7 116	673	7 789	-4 936	-1 107	0	-6 044	1 746
<b>Immobilisation corporelle</b>	<b>78 178</b>	<b>59 950</b>	<b>138 966</b>	<b>-41 143</b>	<b>-3 683</b>	<b>209</b>	<b>-44 617</b>	<b>94 349</b>
Constructions (1)	20 182	8 059	28 241	-9 583	-981	0	-10 564	17 677
Terrains (1)	4 734	0	4 734	0	0	0	0	4 734
Matériel Roulant	1 839	152	1 991	-1 434	-253	209	-1 477	514
Matériel & Mobilier	5 968	1 296	7 264	-4 230	-360	0	-4 589	2 675
Matériel Informatique	17 644	3 700	21 344	-14 326	-896	0	-15 222	6 122
Agencement Aménagement Installation	18 888	5 487	24 375	-11 570	-1 194	0	-12 764	11 611
Immobilisations hors exploitation (2)		29 503	29 503		0	0		29 503
Immobilisation en cours (3)	9 761	11 752	21 513	0		0		21 512
<b>Total valeurs immobilisées</b>	<b>85 294</b>	<b>61 461</b>	<b>146 755</b>	<b>-46 079</b>	<b>-4 790</b>	<b>209</b>	<b>-50 661</b>	<b>96 094</b>

(1) et (3) Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

(2) Immobilisations acquises par la banque suite à des opérations de dation en paiement mises en place pour récupérer certaines créances douteuses. Ces immobilisations sont destinées à être cédées.

### NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de **107 622** KDT au 31 décembre 2008 contre **114 105** KDT au 31 décembre 2007, soit une baisse de 6 483 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Portefeuille encaissement	94	73
Dépôts et cautionnements	413	363
Compensation reçue	1 184	12 268
Charge à répartir	734	1 467
Débit à régulariser et divers	19 910	29 966
Opérations sur titres	646	0
Position de change	5 652	5 073
Comptes d'ajustement devises débit	879	886
Débiteurs divers	3 065	4 388
Autres comptes de régularisation	828	1 049
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	2 040	2 120
Crédits directs et avances au personnel	33 193	27 261
Prêts sur fonds social	11 286	10 319
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 776	725
Crédits pris en charge ou garantis par l'Etat	34 853	26 482
Provisions	-8 931	-8 335
<b>Total autres actifs</b>	<b>107 622</b>	<b>114 105</b>

### 1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

#### NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde nul au 31 décembre 2008 contre **5 189** KDT au 31 décembre 2007, soit une diminution de 5 189 KDT.

#### NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2008 à **14 395** KDT contre **109 692** KDT au 31 décembre 2007, soit une diminution de 95 297 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Banques résidentes	8 390	91 028
Banques non résidentes	3 262	14 882
Etablissements financiers	2 743	3 208
Dettes rattachées	0	574
<b>Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers</b>	<b>14 395</b>	<b>109 692</b>

#### NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2008 un solde de 2 410 416 KDT contre 1 941 636 KDT au 31 décembre 2007 enregistrant, ainsi, une augmentation de 468 780 KDT qui s'analyse comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Dépôts à vue	685 479	554 397
Comptes d'épargne	779 028	673 949
Bons de caisse	176 174	161 568
Comptes à terme	257 020	176 168
Autres produits financiers (*)	163 250	50 118
Certificats de dépôts	291 500	272 500
Garanties sur opérations diverses	34 944	30 863
Autres sommes dues à la clientèle	21 845	20 672
Dettes rattachées	1 176	1 407
<b>Total dépôts et avoirs de la clientèle</b>	<b>2 410 416</b>	<b>1 941 636</b>

(\*) Les autres produits financiers se détaillent comme suit :

Autres produits financiers	31/12/2008	31/12/2007
Placement à terme en devises résidents	99 393	25 776
Placement à terme en devises non résidents	33 074	15 351
BTA données en pension	30 783	8 991
<b>Total autres produits financiers</b>	<b>163 250</b>	<b>50 118</b>

#### NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31 décembre 2008 un solde de 166 143 KDT contre 115 465 KDT au 31 décembre 2007 enregistrant une augmentation de 50 678 KDT qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Emprunts matérialisés	126 000	70 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	4 402	4 146
Ressources spéciales	34 990	40 890
Dettes rattachées ressources spéciales	751	429
<b>Total emprunts et ressources spéciales</b>	<b>166 143</b>	<b>115 465</b>

## NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 111 772 KDT au 31 décembre 2008 contre 99 943 KDT au 31 décembre 2007, soit une progression de 11 829 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Provisions pour risques et charges (1)	12 875	9 092
Créditeurs divers	9 709	10 792
Charges à payer	14 741	12 592
Agios perçus d'avance	160	124
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 142
Compensation	11 158	10 047
Agios exigibles s/Ressources Spéciales	544	1 341
Agios exigibles s/arrangement	53	86
Crédit à régulariser et divers	31 577	46 358
Autres comptes de régularisation (2)	19 876	0
Exigibles après encaissement	8 891	7 369
<b>Total autres passifs</b>	<b>111 772</b>	<b>99 943</b>

(1) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 246
Provision sur pénalité de retard de reversement de lignes budgétaires	1 060
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	2 044
Provision sur les comptes en devises	5 024
Autres provisions	3 501
<b>TOTAL</b>	<b>12 875</b>

(2) Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellée	31/12/2008
Inter-siège	14 373
Comptes de recettes	-34 249
<b>Total</b>	<b>-19 876</b>

Les « autres comptes de régularisation » accusent un solde net de 593 KDT au 31/12/2007 et ils ont été, par conséquent, présentés au niveau de la rubrique « Autres actifs ».

### NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2008 à 150 000 KDT composé de 30 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérée en totalité.  
Les capitaux propres de la banque s'élèvent au 31/12/2008 à **136 991** KDT contre **91 021** KDT au 31/12/2007.

		Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légales	Autres réserves	Modifications comptables	réserve à régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluation	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de la période	Total
Capitaux propres (publié) au	31-déc.-07	150 000	22 200	7 503	1 793	0	399	11 760	3 646	83 666	-180 531	-9 416	91 021
<i>Modifications comptables</i>						4 676 (*)							4 676 (*)
Capitaux propres (retraité) au	31-déc.-07	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	11 760	3 646	83 666	-180 531	-9 416	95 697 (*)
<i>Affectation résultat déficitaire 2007</i>											-9 416	9 416	0
<i>Variation du fonds social</i>								499					499
<i>Variation des intérêts courus non échus sur emprunt convertible en action</i>										15			15
<i>Résultat de la période</i>												40 781	40 781
Situation des capitaux propres au	31-déc.-08	150 000	22 200	7 503	1 793	4 676	399	12 259	3 646	83 680	-189 947	40 781	136 991

(\*) Cf. notes aux Etats Financiers – Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17

### Note sur la maturité des actifs et passifs

Le tableau ci-après présente la répartition des comptes d'actifs et de passifs de la Banque au 31/12/2008 selon leur durée résiduelle. Ce tableau a été établi sur la base des échéances contractuelles des soldes d'actifs et de passifs au 31/12/2008.

Bilan au 31/12/2008	Inf. à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 2 ans	2 ans à 5 ans	5 ans à 7 ans	Sup à 7 ans	Total
<b>ACTIFS</b>								
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP, et TGT	128 289	17 738	29 772	5 913	501	0	-1 658	180 554
AC2-Créances sur les établissements bancaires et Financiers	108 843	6 473	16 285	8 405	812	0	0	140 817
AC3-Créances sur la clientèle	571 891	190 483	207 040	307 139	493 628	107 186	85 684	1 963 053
AC4-Portefeuille titres commercial	13 006	0	0	1 744	31 506	183 623	64 832	294 711
AC5-Portefeuille d'investissement	1 326	0	930	1 313	2 113	0	51 183	56 866
AC6-Valeurs immobilisées	1 252	1 252	2 087	6 243	29 714	1 768	53 778	96 094
AC7-Autres actifs	16 308	17 164	28 083	10 584	13 952	8 661	12 871	107 622
<b><u>Total Actifs</u></b>	<b><u>840 915</u></b>	<b><u>233 111</u></b>	<b><u>284 197</u></b>	<b><u>341 340</u></b>	<b><u>572 225</u></b>	<b><u>301 238</u></b>	<b><u>266 690</u></b>	<b><u>2 839 717</u></b>
<b>PASSIFS</b>								
PA2-Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	3 599	3 599	5 998	1 200	0	0	0	14 395
PA3- Dépôts et avoirs de la clientèle	400 457	160 199	166 843	469 689	487 785	304 808	420 636	2 410 416
PA4- Emprunts et Ressources spéciales	0	4 284	446	86 128	21 071	10 635	43 579	166 143
PA5- Autres passifs	73 267	8 002	13 336	2 667	0	0	14 500	111 772
CAPITAUX PROPRES	0	0	0	0	80 000	0	56 991	136 991
<b><u>Total Passif et Capitaux propres</u></b>	<b><u>477 322</u></b>	<b><u>176 083</u></b>	<b><u>186 623</u></b>	<b><u>559 685</u></b>	<b><u>588 856</u></b>	<b><u>315 442</u></b>	<b><u>535 706</u></b>	<b><u>2 839 717</u></b>
<b><u>Position nette</u></b>	<b><u>363 593</u></b>	<b><u>57 028</u></b>	<b><u>97 574</u></b>	<b><u>-218 344</u></b>	<b><u>-16 631</u></b>	<b><u>-14 205</u></b>	<b><u>-269 016</u></b>	<b><u>0</u></b>

## 2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les passifs éventuels présentent au 31/12/2008 un solde de **651 170** KDT contre un solde de **352 482** KDT au 31/12/2007. Ils s'analysent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Cautions, avals et autres garanties données	401 487	231 786
Crédits documentaires	249 683	120 696
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>651 170</b>	<b>352 482</b>

### NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de **286** KDT au 31 décembre 2008 contre **386** KDT au 31 décembre 2007. Ils correspondent à des engagements sur titres.

Il est à noter que les engagements de financement donnés à la clientèle (Crédits autorisés non encore débloqués) ne font pas l'objet de comptabilisation.

### NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues des banques et de la clientèle. Ces engagements représentent un solde de **359 427** KDT au 31 décembre 2008 contre **205 580** KDT au 31 décembre 2007.

Libellée	31/12/2008	31/12/2007
Garanties reçues d'établissements bancaires et financiers	209 658	90 442
Garanties reçues de la clientèle	149 769	115 137
<b>Total garanties reçues</b>	<b>359 427</b>	<b>205 580</b>

## 3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de la période correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmentée des produits d'exploitation non bancaire et diminuée des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminuée ou augmentée du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminuée ou augmentée du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

### LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :

Le total du poste produits d'exploitation bancaire est passé de **181 005** KDT au 31 décembre 2007 à **216 346** KDT au 31 décembre 2008 enregistrant ainsi une augmentation de 35 341 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- . Intérêts et revenus assimilés,
- . Commissions en produits,
- . Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières,

. Revenus du portefeuille titres d'investissement.

**NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés**

Les intérêts et revenus assimilés totalisent **150 520** KDT au 31 décembre 2008 contre **124 353** KDT au 31 décembre 2007 enregistrant, ainsi, une progression de 26 167 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>		
Marché monétaire au jour le jour	1 858	731
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	657	428
Marché monétaire à terme	3 353	2 908
<b>Total opérations avec les établissements bancaires et financiers</b>	<b>5 868</b>	<b>4 067</b>
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Portefeuille effets	112 350	92 878
. Court terme	43 958	48 163
- Financement devises	4 295	2 955
- Court terme Dinar	39 663	45 208
. Moyen et long terme	68 392	44 715
Comptes courants débiteurs	21 171	17 266
Crédits sur ressources extérieures	684	395
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	3 696	3 335
<b>Total opérations avec la clientèle</b>	<b>137 901</b>	<b>113 874</b>
<i>Autres intérêts et revenus assimilés</i>		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)	171	0
Commission de compte	895	1 808
Commission de découvert	650	601
Commissions sur billets de trésorerie	42	522
Avals cautions et acceptations bancaires	4 993	3 481
<b>Total autres intérêts et revenus assimilés</b>	<b>6 751</b>	<b>6 412</b>
<b>Total intérêts et revenus assimilés</b>	<b>150 520</b>	<b>124 353</b>

**NOTE 18 : Commissions en produits**

Les commissions totalisent **37 104** KDT au 31 décembre 2008 contre **32 816** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 4 288 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Effets, chèques et opérations diverses</i>		
Effets à l'encaissement	4 172	3 260
Effets escomptés	467	431
Opérations diverses sur effets	2	1
Opérations par chèques en Dinar ou en Dinars convertibles	2 633	2 503
Opérations de virements	2 197	1 858
Opérations sur titres	251	225
Règlement de succession	88	87
<b>Sous total</b>	<b>9 810</b>	<b>8 365</b>
<i>Commerce extérieur et change</i>		
Domiciliation et modification de titres.	132	132
Crédits et remises documentaires	1 876	2 071
Commissions de change	2 239	2 629
Virement et chèques en devises	8	6
Commissions fixes sur chèques de voyage	5	9
Commissions perçues sur les correspondants étrangers	698	641
<b>Sous total</b>	<b>4 958</b>	<b>5 488</b>
<i>Autres commissions</i>		
Etude	5 946	5 767
Frais de tenue de compte	5 832	4 368
Opérations monétiques	5 384	3 776
Récupérations de frais postaux	830	742
Autres	4 344	4 310
<b>Sous total</b>	<b>22 336</b>	<b>18 963</b>
<b>Total commissions</b>	<b>37 104</b>	<b>32 816</b>

**NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent **26 971** KDT au 31/12/2008 contre **22 013** KDT au 31/12/2007, soit une augmentation de 4 958 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Gain net sur titres de transaction</i>		
Bon de Trésor	0	2 592
<b>Total gain net sur titres de transaction</b>	<b>0</b>	<b>2 592</b>
<i>Gain net sur titres de placement</i>		
Bon de Trésor	14 677	13 579
Reprise de provisions sur titres SICAV	3 643	1 146
<b>Total gain net sur titres de placement</b>	<b>18 320</b>	<b>14 725</b>
Gain net sur opérations de change	8 651	4 696
<b>Total gain net sur opérations de change</b>	<b>8 651</b>	<b>4 696</b>
<b>Total gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières</b>	<b>26 971</b>	<b>22 013</b>

**NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements**

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent **1 751** KDT au 31/12/2008 contre **1 823** KDT au 31 décembre 2007, soit une diminution de 72 KDT.

Désignation	31/12/2008	31/12/2007
Dividendes	1 307	1 164
Intérêts sur Emprunts Obligataires	406	484
Plus ou moins value sur cession de titres	0	128
Jetons de présence	38	48
<b>Total</b>	<b>1 751</b>	<b>1 823</b>

**\* LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total du poste charges d'exploitation bancaire est passé de **76 221** KDT au 31/12/2007 à **87 797** KDT au 31/12/2008 enregistrant, ainsi, une progression de 11 577 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- . Intérêts encourus et charges assimilées
- . Commissions encourues
- . Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières.

**NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées**

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2008 un solde de **86 249** KDT contre **75 225** KDT au 31 décembre 2007, soit une augmentation de 11 024 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
<i>Opérations avec les établissements bancaires et financiers</i>		
Interbancaire	4 800	4 575
Emprunt en devises auprès des correspondants	141	434
Autres	488	626
<b>Sous total</b>	<b>5 429</b>	<b>5 635</b>
<i>Opérations avec la clientèle</i>		
Dépôts à vue	3 491	3 886
Comptes d'épargne	26 141	22 966
Bons de caisse	8 201	7 040
Comptes à terme	10 734	6 658
Placements en Dinars convertibles	2 168	1 872
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	1 802	1 122
Certificats de dépôts	17 506	16 135
<b>Sous total</b>	<b>70 043</b>	<b>59 679</b>
<i>Emprunts et ressources spéciales</i>		
Charge sur emprunts extérieurs	1 689	777
Charge sur emprunts obligataires	8 800	8 546
<b>Sous total</b>	<b>10 489</b>	<b>9 323</b>
<i>Autres intérêts et charges</i>		
Appel d'offres	46	41
Pension BTA	31	43
Injection	0	63
Autres	211	441
<b>Sous total</b>	<b>288</b>	<b>588</b>
<b>Total intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>86 249</b>	<b>75 225</b>

**Note 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2008 à 23 622 KDT contre 51 145 KDT au 31/12/2007. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
- Dotation aux provisions sur créances douteuses	15 475	61 318
- Dotation aux provisions sur décote de garanties	25 467	0
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	-39 752	-18 107
- Pertes sur créances bondonnées	18 000	0
- Dotations aux provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	4 443	8 078
- Reprise sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	-10	-144
<b>Total</b>	<b>23 622</b>	<b>51 145</b>

**NOTE 23 : Frais de personnel**

Les frais du personnel s'élèvent à 44 524 KDT au 31 décembre 2008 contre 39 316 KDT au 31 décembre 2007 enregistrant ainsi une augmentation de 5 208 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Salaire de base (dont 13ème mois et prime de rendement)	24 659	23 186
Heures supplémentaires	191	139
Indemnité de représentation	1 626	1 262
Indemnité de transport	2 944	2 422
Indemnité de fonction	1 175	663
Prime de technicité	199	147
Allocation salaire unique & allocation familiale	363	374
Autres indemnités servies	2 388	1 842
<b>Total rémunération du personnel titulaire</b>	<b>33 545</b>	<b>30 035</b>
<b>Charges sociales</b>		
CNSS-CAVIS	6 105	5 044
Assurances groupes	1 775	1 428
<b>Total charges sociales</b>	<b>7 880</b>	<b>6 472</b>
Taxes de formation professionnelle & Foprolos	489	531
Frais du service médical	38	43
Frais de formation bancaire	1 016	713
Autres	1 556	1 522
<b>Total autres charges liées au personnel</b>	<b>3 099</b>	<b>2 809</b>
<b>Total frais de personnel</b>	<b>44 524</b>	<b>39 316</b>

#### NOTE 24 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de **19 256** KDT au 31 décembre 2008 contre **19 910** KDT au 31 décembre 2007, soit une diminution de 654 KDT.

DESIGNATION	31/12/2008	31/12/2007
Frais d'exploitation non bancaire (impôts et taxes...)	262	193
<u>Travaux fournitures et services extérieurs</u>	<u>7 690</u>	<u>5 164</u>
Loyers	2 790	1 869
Entretien et réparations (confiés au tiers)	1 662	1 016
Travaux et façons exécutées par tiers	2	5
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau & gaz)	879	555
Prime d'assurances	459	428
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	1 898	1 291
<u>Transport et déplacement (frais de voiture D.Pers.)</u>	<u>821</u>	<u>717</u>
<u>Frais divers de gestion</u>	<u>10 483</u>	<u>13 837</u>
Annonces et insertions publicitaires	1 814	1 991
Fournitures de bureau	1 040	1 247
Documentation centrale	84	81
Affranchissements téléphone & télex & télégramme	2 870	2 653
<i>Frais de téléphone</i>	1 025	1 076
<i>Lignes spécialisées</i>	340	384
<i>Web télégrammes</i>	160	160
<i>Frais SIBTEL</i>	271	265
<i>Frais de communications internationales</i>	420	208
<i>Frais postaux</i>	654	560
Frais d'actes et contentieux	47	23
Frais du conseil et d'assemblée	220	151
Participation au budget de l'APB	147	145
Dons et cotisations	63	39
Missions réceptions	491	650
Autres	3 707	6 857
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>18 994</b>	<b>19 717</b>
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>19 256</b>	<b>19 910</b>

#### 4/ NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

##### NOTE 25 : Elaboration de l'état des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans un but de faire ressortir les mouvements de liquidités de la Banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Ainsi, les liquidités et équivalents de liquidités sont composés principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la BCT et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à 3 mois et le portefeuille titres de transaction.

Ainsi, la trésorerie de la Banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de 49 337 KDT au 31 décembre 2007 à 295 437 KDT au 31 décembre 2008 enregistrant une augmentation de 246 100 KDT.

Cette augmentation provient des flux de trésorerie affectés aux activités de financement à hauteur de 50 100 KDT, aux activités d'exploitation à hauteur de 262 044 KDT et aux activités d'investissement à hauteur de - 66 044 KDT.

L'analyse de la trésorerie de la banque fait ressortir les principales constatations suivantes :

#### **1/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :**

Ainsi qu'il ressort du bilan et de l'état de résultat, les variations enregistrées au niveau des principaux postes ci-dessous indiqués expliquent la forte augmentation de ce flux.

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation nette de 469 005 KDT entre décembre 2007 et décembre 2008.

Les crédits à la clientèle ont enregistré une variation nette de -267 972 KDT.

Les décaissements nets effectués pour le compte aussi bien du personnel que des créiteurs divers s'élèvent pour la période séparant le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 à -50 144 KDT.

L'excédent des produits encaissés par rapport aux charges décaissées au titre de la même période s'élève à 97 253 KDT.

#### **2/ Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement :**

Les acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles à hauteur de 61 669 KDT sont à l'origine du flux de trésorerie négatif de 66 044 KDT.

#### **3/ Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement :**

Ce flux de trésorerie positif de 50 100 KDT provient principalement de l'émission d'emprunts pour 56 000 KDT et des diminutions des ressources spéciales de 5 900 KDT.

#### **4/ Liquidités et équivalents de liquidités :**

Cette rubrique est essentiellement composée par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque Centrale et du Centre des Chèques Postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à 295 437 KDT, s'analysent comme suit :

<b>Liquidités et équivalents de liquidités actif</b>	<b>309 831</b>
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	182 039
Liquidités et équivalents de liquidité sur les banques	127 792
<b>Liquidités et équivalents de liquidités passif</b>	<b>14 394</b>
Banque Centrale et CCP	0
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	11 651
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	2 742
<b>Liquidités et équivalents de liquidité</b>	<b>295 437</b>

## Note 25 : Note sur les transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 se présentent comme suit :

### ➤ Opérations avec ATTIJARIWAFABANK

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec la société ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2008 se détaille comme suit :

#### • Prêts :

Nature opération	Devise	Date Val.	Date Echéance	Capital	Taux	C/V EN TND
Prêt interbancaire	USD	31/12/2008	02/02/2009	5 800 000	0.70000	7 676 300

- **Assistance technique :** le montant des honoraires facturés courant l'exercice 2008, au titre de l'assistance technique s'élève à 446 KDT

### ➤ Opérations avec « WAFASALAF »

En Mars 2007, ATTIJARI BANK a conclu un protocole d'accord avec WAFASALAF ayant pour objet :

- L'apport d'une assistance technique dans le cadre de la mise en place du service de crédit à la consommation;
- L'apport de prestations techniques en matière d'ingénierie informatique.

Dans le cadre de cet accord, une facture relative à l'exercice 2007 pour un montant de 23 KDT a été réglée par la Banque.

### ➤ Opérations avec SUD RECOUVREMENT

- L'encours au 31 décembre 2008 des crédits contractés par SUD RECOUVREMENT auprès d'ATTIJARI BANK s'élève à 3 770 KDT. Les charges financières facturées par la banque à SUD RECOUVREMENT s'élèvent à 293 KDT.
- ATTIJARI BANK affecte au profit de SUD RECOUVREMENT son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2008 s'élève à 181 KDT.
- ATTIJARI BANK loue un immeuble auprès de la SUD RECOUVREMENT. Le loyer perçu par la SUD RECOUVREMENT courant l'exercice 2008 s'élève à 15 KDT.

### ➤ Opérations avec ATTIJARI SICAR (EX SUD SICAR)

- En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, ATTIJARI SICAR assure pour le compte d'ATTIJARI BANK la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2008 du fonds géré s'élève à 5 123 KDT. Une provision de 2 411 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ce fonds.

En rémunération de sa gestion, ATTIJARI SICAR perçoit une rémunération annuelle de 1% de l'ensemble des fonds de la banque. La charge comptabilisée par la banque en 2008 au titre de cette prestation s'élève à 61 KDT.

- ATTIJARI BANK affecte au profit d'ATTIJARI SICAR son personnel salarié. Les salaires correspondants sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2008 s'élève à 143 KDT.

➤ **Opérations avec ATTIJARI INTERMEDIATION (EX SUD INVEST)**

- Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs porteront à ATTIJARI BANK une rémunération fixe et variable :
  - rémunération fixe : 1% l'an et Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de ATTIJARI INTERMEDIATION selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse
  - rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT

Les intérêts comptabilisées et non encore réglés concernant les titres participatifs sont de 35 KDT.

- Suite à l'élaboration du prospectus d'émission de l'emprunt obligataire au profit d'ATTIJARI BANK en 2008, ATTIJARI INTERMEDIATION a perçu des commissions pour 87 KDT.
- La rémunération du compte courant ouvert par ATTIJARI INTERMEDIATION auprès d'ATTIJARI BANK est de 32 KDT.
- Les commissions perçues par ATTIJARI INTERMEDIATION, relatives aux transactions boursières initiées par ATTIJARI BANK s'élèvent à 16 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par ATTIJARI BANK et détenues par ATTIJARI INTERMEDIATION, perçus par cette dernière s'élèvent à 94 KDT.
- Les commissions et les intérêts débiteurs facturés par ATTIJARI BANK pour ATTIJARI INTERMEDIATION, courant l'exercice 2008, s'élèvent à 4 KDT.

➤ **Opérations avec les SICAV**

ATTIJARI BANK assure les fonctions de dépositaire pour le compte de Sud Valeurs Sicav, Sicav Placement et Sud Obligataire Sicav. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé par ATTIJARI BANK au titre de ses fonctions de dépositaire, en 2008, s'élève à 294 KDT.

Les opérations avec Sicav Placement :

- Les produits perçus par la Sicav Placement au titre du compte à terme de 3 000 KDT sont de 102 KDT.
- La rémunération du compte courant ouvert par Sicav Placement, auprès d'ATTIJARI BANK est de 8 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par ATTIJARI BANK et détenues par Sicav Placement, perçus par cette dernière s'élèvent à 32 KDT

Les opérations avec Sud Valeurs Sicav :

- Les produits perçus par Sud Valeurs Sicav au titre du compte à terme de 2 000 KDT sont de 59 KDT.
- La rémunération du compte courant ouvert par Sud Valeurs Sicav, auprès d'ATTIJARI BANK, est de 5 KDT.
- Les intérêts sur les obligations convertibles en actions, émis par ATTIJARI BANK et détenues par Sud Valeurs Sicav, perçus par cette dernière s'élèvent à 26 KDT

Les opérations avec Sud Obligataire Sicav :

- Les produits de la banque sur les opérations de mise en pension livrée effectuées par la Sud Obligataire Sicav avec ATTIJARI BANK, courant l'exercice 2008, s'élèvent à 90 KDT.

➤ **Opérations avec GTI**

En vertu d'une convention cadre conclue avec la Banque pour la conception et la mise en place de l'application « agence » ainsi qu'au titre des prestations d'assistance informatique, la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI a facturée à ATTIJARI BANK, courant l'exercice 2008, un montant de 1 913 KDT.

L'encours au 31 décembre 2008 des crédits contractés par la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI auprès d'ATTIJARI BANK est de 460 KDT. Les charges financières facturées par la banque à la société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI courant 2008 s'élèvent à 58 KDT.

La société GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE-GTI perçoit un loyer relatif à la location d'un local au profit d'ATTIJARI BANK à l'ordre de 13 KDT.

➤ **Opérations avec ATTIJARI LEASING (EX GENERAL LEASING)**

L'encours au 31 décembre 2008 des crédits contractés par ATTIJARI LEASING auprès d'ATTIJARI BANK s'élève à 2 583 KDT. Les intérêts constatés par la banque s'élèvent à 236 KDT.

ATTIJARI LEASING a payé 50 KDT au titre de la commission d'étude de dossier effectuée par ATTIJARI BANK et 23 KDT au titre des jetons de présence perçus par ATTIJARI BANK.

➤ **Opérations avec GIS**

- Les jetons de présence distribués par la société GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS au profit d'ATTIJARI BANK s'élèvent à 2 KDT.
- Les produits des placements effectués par la GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS auprès d'ATTIJARI BANK, au titre de l'exercice 2008, s'élèvent à 35 KDT.
- Au titre de la vente d'immeubles pour ATTIJARI BANK pour un montant de 617 KDT, la société GENERALE IMMOBILIERE DE SUD-GIS a réalisé une marge de 171 KDT.

➤ **Opérations avec les administrateurs**

L'encours total au 31/12/2008 des engagements des groupes d'affaires des administrateurs Mrs : Mohamed Driss, Sté ENNAKL et Mzoughi M'Zabi s'élève à 63 643 KDT.

**Note 27 : événements postérieurs à la clôture**

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 06 mars 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.